
Jardin japonais en France : exotisme, adaptation, invention

Japanese Garden in France: Exoticism, Adaptation, Invention

Hiromi Matsugi



Édition électronique

URL : <https://journals.openedition.org/paysage/17560>

DOI : 10.4000/paysage.17560

ISSN : 1969-6124

Éditeur :

École nationale supérieure du paysage de Versailles-Marseille, Institut national des sciences appliquées Centre Val de Loire - École de la nature et du paysage, École nationale supérieure d'architecture et de paysage de Bordeaux, École nationale supérieure d'architecture et de paysage de Lille, Agrocampus Angers

Référence électronique

Hiromi Matsugi, « Jardin japonais en France : exotisme, adaptation, invention », *Projets de paysage* [En ligne], 6 | 2011, mis en ligne le 17 juillet 2011, consulté le 01 juin 2021. URL : <http://journals.openedition.org/paysage/17560> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/paysage.17560>

Ce document a été généré automatiquement le 1 juin 2021.



La revue *Projets de paysage* est mise à disposition selon les termes de la Licence Creative Commons Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale - Pas de Modification 4.0 International.

Jardin japonais en France : exotisme, adaptation, invention

Japanese Garden in France: Exoticism, Adaptation, Invention

Hiromi Matsugi

- 1 L'expression *jardin japonais* en langue française n'a pas de définition scientifique précise. Les définitions données dans des dictionnaires spécialisés laissent comprendre que ce terme tend à s'autodéfinir en rapport, direct et lointain, avec l'art du jardin au Japon, et couvre un vaste champ d'imaginaire paysagiste, de pratique horticole, et de sensibilité esthétique¹. Des éléments comme les bambous, le bonsaï, le pont rouge, la lanterne, la maison de thé, et les pas irréguliers ont bien des origines dans la culture japonaise, mais ils constituent, par l'histoire de leur importation en France qui suit sa propre chronologie, un univers paysagiste qui est propre à la France.
- 2 La nationalité japonaise du créateur est souvent le critère important pour qualifier sa création de *jardin japonais*. Ainsi, il arrive que lorsque les créateurs sont de nationalité japonaise, leurs œuvres soient systématiquement référencées en tant que jardin japonais, quelle que soit la profession du créateur, et quelle que soit l'apparence de l'œuvre. Parmi les créateurs d'origine non japonaise, il y a ceux qui respectent intentionnellement l'art du jardin au Japon, ceux qui déclarent s'en inspirer librement, et aussi ceux qui refusent cette référence au profit de leur propre concept. Par ailleurs, des jardins qui sont initialement créés par des jardiniers japonais avec les matériaux qu'ils apportent du Japon peuvent transformer leur physionomie avec le temps, sous un climat local et à travers leur entretien par des professionnels locaux, tout en continuant à être appelés jardin japonais.
- 3 Il semble qu'à côté de telles pratiques déjà largement répandues, le travail critique de compréhension de l'histoire de l'importation de cette forme de culture japonaise et de son évolution en France n'a pas été très actif, voire presque jamais fait. En retraçant l'histoire du jardin japonais en France du milieu du XIX^e siècle au début du XXI^e siècle, avec une soixantaine de créations existantes et une dizaine disparue assemblée sous cette appellation², notre étude a pour objectif d'apporter un regard critique d'historien à ce phénomène. Ainsi, nous essaierons de dégager la spécificité de l'histoire du jardin

japonais en France, par rapport à l'art du jardin au Japon et à l'histoire du jardin japonais dans les autres pays.

- 4 Nous mobiliserons des données et des recherches dans les domaines suivants : l'histoire du jardin japonais aux Expositions universelles³, l'histoire du jardin japonais en dehors du Japon⁴, les enquêtes monographiques sur certains jardins célèbres tels que les jardins d'Albert Kahn et le jardin de l'Unesco. Pour les créations les plus récentes, les informations diffusées par les créateurs eux-mêmes sur Internet et sur des supports imprimés (revues, brochures, livres) constituent la première source. Ces informations seront complétées par la documentation (gravures, photos, plans, correspondances, textes des journalistes et des critiques) dans les archives et les publications, l'entretien oral avec des créateurs et des commanditaires⁵, et l'observation sur place.

Jardin japonais des Expositions universelles de la fin du XIX^e siècle

- 5 Les délégations japonaises font la présentation des produits horticoles exotiques dans les Expositions universelles de 1878, 1889 et 1900 à Paris, et cela marque le début de l'histoire du jardin japonais en France. Ces plantes, notamment le bonsaï (arbre nain), sont exposées dans la mise en scène de la ferme japonaise, et ce lieu est apprécié par les Français comme un endroit, selon les mots des textes de l'époque, discret, hospitalier, silencieux, doux, et révélateur de l'amour de la nature chez les Japonais⁶. La clé de ce succès est le contraste de cette ferme avec les pavillons des pays occidentaux considérés comme trop chargés, et avec les spectacles des pays orientaux excitants mais fatigants. Le Japon apparaît aux yeux des visiteurs français comme la dernière frontière du monde exotique où s'harmonisent la nature et la civilisation.
- 6 D'ores et déjà, il semble important de prendre en compte ce dispositif particulier, qui est celui de l'Exposition universelle, dans lequel la notion du jardin japonais s'est développée pour la première fois en France : avec l'idéologie de l'État-nation moderne à travers laquelle chaque pays cherche à s'affirmer sur la scène internationale par le biais de sa culture dite nationale, et avec le mode de présentation encyclopédique et comparatif qui donne aux spectateurs l'illusion de pouvoir découvrir le monde entier. Le choix de la présentation est conditionné à la fois par le goût de l'exotisme des spectateurs et par l'intention diplomatique et commerciale de l'exposant.

Jardins privés chez les amateurs japonisants de la fin du XIX^e et du début du XX^e siècle

- 7 Simultanément aux Expositions universelles, les jardins japonais commencent à être implantés chez les particuliers, souvent très riches et amateurs de la culture japonaise. Dans ce qu'on appelle jardin japonais, il y a de tout, de la collection de bonsaïs jusqu'à la création de paysage avec pont, lanterne, ou même lac, colline et maison japonaise en bois. De grandes réalisations ont lieu entre les années 1880 et 1920, dont les plus connues sont celles du peintre Monet à Giverny, du voyageur et photographe Hugues Krafft à Jouy-en-Josas, du riche banquier Albert Kahn à Boulogne, et de l'architecte orientaliste Alexandre Marcel à Maulévrier.

- 8 Ces jardins prennent le relais des jardins éphémères de l'Exposition universelle dans l'imaginaire des Français. Néanmoins, créés sous l'initiative des particuliers ayant plus de liberté d'interprétation, et leur accès étant limité à la société mondaine, ils gardent un aspect privé, presque ésotérique, et ils sont davantage fréquentés par le milieu de la littérature que celui des arts plastiques. Dans les années 1870, Edmond de Goncourt, dans son *Journal*, témoigne du passage de sa passion des objets d'art vers l'amour des plantes exotiques et du jardin⁷. À partir des années 1890, Robert de Montesquiou, héritier de ce goût japonisant de Goncourt, va jouer le rôle de promoteur. Il recrute un jardinier japonais appelé Wasuke Hata séjournant à Paris pour l'Exposition de 1889, et l'envoie à sa cousine, la comtesse de Greffulhe, puis à Edmond de Rothschild pour qu'il leur fasse des jardins japonais. Montesquiou lui-même fait créer chez lui à Versailles un jardin japonais et une serre japonisante⁸. Ce qui était au fond de cette mode, outre la mondanité, peut se retrouver dans la sensibilité littéraire de Marcel Proust qui connaît personnellement de Montesquiou et le travail de Hata : la fascination pour la condensation de l'univers dans un objet horticole infiniment petit comme un arbre nain, à partir duquel se déploie librement la mémoire du temps et de l'espace⁹.
- 9 En terme de contribution dans l'imaginaire des Français, les jardins d'Albert Kahn à Boulogne (créés en 1898-1900 et 1909-1910) sont peut-être les plus importants. Ils sont aussi un exemple par excellence qui témoigne de la complexité de l'histoire d'une œuvre *in situ* dont la mutation est une fatalité. Kahn y invite des personnages internationaux pour une meilleure compréhension mutuelle et pour la paix du monde. Après la faillite de sa banque et la cession de son domaine, ses jardins deviennent propriété publique, et sont ainsi ouverts au public à partir de 1937. Au moment où le japonisme se démode, et la plupart des jardins japonais tombent en ruine, ce lieu à proximité de la capitale, ayant des jardins variés, japonais, anglais, français, comme prototype du jardin thématique, continue à marquer l'esprit des Français. L'étonnant parcours de la personne même d'Albert Kahn sert de fil conducteur de ce lieu en lien avec le Japon, alors que l'apparence du jardin japonais change radicalement¹⁰.

Jardin japonais de l'après-guerre : tendances diverses

- 10 Les créations de l'après-guerre montrent plusieurs caractéristiques : d'abord, leur absence presque totale jusqu'en 1965, et leur création en nombre réduit dans les années 1960 et 1970 ; ensuite, dans les années 1980 et 1990, l'essor des jardins pour la célébration des jumelages entre les villes françaises et japonaises (Rueil-Malmaison avec Togane, Le Havre avec Osaka, Lamalou-les-Bains avec Misasa), et des jardins créés par des Japonais à l'occasion des festivals d'horticulture (parc floral de Paris, festival des jardins de Chaumont, parc floral de Bordeaux en jumelage avec Fukuoka) ; et enfin l'avènement et le succès croissant des jardins créés par ceux qui n'ont pas de formation classique de jardin japonais, c'est-à-dire par des artistes plasticiens, des architectes et des architectes paysagistes. Dans cette dernière tendance, l'attribution du terme de *jardin japonais* est beaucoup plus ambiguë, voire parfois polémique.
- 11 Pour expliquer à la fois l'absence pendant trente ans après la fin de la Seconde Guerre mondiale, et le succès de la création moderne par des non-professionnels du jardin japonais aujourd'hui, nous citons deux causes : d'un côté, le retard de la mode du jardin zen dans l'architecture moderne en France, et de l'autre, la présence très faible des communautés japonaises en France.

- 12 La philosophie de la secte bouddhique Zen rencontre un grand succès auprès du public occidental, notamment américain, dans les années 1950 et 1960, et l'esthétique du jardin sec dans les temples zen de Kyoto est reconsidérée en rapport avec cet engouement¹¹. Parallèlement à cela, l'architecture de style international qui commence à se répandre dans le tissu urbain aux États-Unis nécessite un nouvel aménagement de son extérieur. Le jardin sec avec des rochers, apprécié pour son aspect sculptural par rapport à l'espace vert traditionnel, semble idéal pour accompagner l'architecture géométrique sans ornement. Ainsi, le vocabulaire formel du jardin zen est internationalisé par les architectes modernistes, les sculpteurs, et les architectes paysagistes aux États-Unis et au Japon¹². La seule création en France de cette période est le jardin du siège de l'Unesco à Paris (1956-1958) par Isamu Noguchi, artiste américano-japonais. Par sa sensibilité de sculpteur, Noguchi interprète la manière dont les créateurs du jardin japonais au Japon aménagent l'espace avec des pierres naturelles. En collaboration avec des architectes modernistes et des jardiniers japonais, il invente un nouvel espace adapté à l'architecture moderne, qui est à la fois différent du jardin japonais et de la sculpture monumentale. Mais son œuvre a été confrontée à un accueil hostile, car les connaisseurs de la culture traditionnelle japonaise ne l'ont pas trouvée authentique, et les critiques d'art modernistes lui ont reproché de ne pas être originale. À la croisée de l'art du jardin et de l'art contemporain, l'authenticité et l'originalité s'affrontent comme jugements de valeur¹³.
- 13 Entre les années 1960 et 1980, des pays comme les États-Unis ou l'Allemagne sont marqués par la promotion du jardin japonais par les collectivités japonaises¹⁴. Le jardin sec entre désormais dans le vocabulaire du jardin japonais classique, et est présenté comme une catégorie à part entière dans l'histoire du jardin. La France connaît ce phénomène tardivement, et surtout plus ou moins indépendamment de l'initiative japonaise. Les normes concernant l'importation de matériaux ainsi que celles de la construction deviennent de plus en plus strictes ; alors sans la présence de Japonais immigrés, la réalisation d'un jardin fidèle à la tradition japonaise semble difficile.

Créations contemporaines : rapport esthétocentrique favorisant des exercices formels

- 14 Malgré les rapports relativement faibles entre la France et le Japon, la statistique récente classe la France comme le 4^e pays qui a le plus de jardins japonais, après les États-Unis, l'Allemagne et l'Australie¹⁵. Comparée aux États-Unis, destination la plus importante de l'émigration japonaise, ou à l'Allemagne, qui a un rôle central dans la diplomatie et le commerce japonais en Europe, la France semble marquée par des créations qui sont éloignées du principe de la tradition japonaise, et qui représentent rarement un lieu identitaire pour des Japonais d'outre-mer. Nous désignons, selon le terme de Chris Reys-Chikuma, « esthétocentrique » ce rapport focalisé sur la culture et l'art, au détriment de la question identitaire¹⁶.
- 15 Les jardins des amateurs japonisants de l'avant-guerre ont déjà cette tendance, et nous pouvons également observer quelques créations contemporaines originales qui sont révélatrices de ce rapport franco-japonais. Les jardins de l'Insead à Fontainebleau par Fumiaki Takano, architecte paysagiste japonais, autour d'un bâtiment moderne (1985), le jardin de l'île de Versailles à Nantes, par Dulieu, Breton, Cormier, Dudon (architectes) et Soulard (paysagiste), réalisé en 1987, les jardins de la résidence d'Erik Borja,

sculpteur dans la Drôme (achevées en 1987), et le nouveau jardin japonais du musée Albert-Kahn par Fumiaki Takano (1993) sont des exemples intéressants, bien que chacun ait un contexte très différent. Libres dans l'interprétation du principe traditionnel, ces jardins fonctionnent souvent comme une antithèse de l'esthétique de l'art du jardin à la française en termes de composition formelle, de gestion spatiale, et également antithèse de la cosmologie française. On pourrait même dire que la relativisation de l'esthétique française, l'effet le plus poussé dans l'opposition entre celle-ci et le jardin japonais, est la clé du succès du jardin japonais dans ce pays. Les créateurs affirment leur liberté d'interprétation du jardin japonais classique, et mettent l'accent sur leur intérêt à l'adaptation locale avec des matériaux locaux.

- 16 Aujourd'hui, en faisant le va-et-vient entre le Japon et le pays d'accueil, les parcours et les inspirations des créateurs s'inscrivent dans des échanges culturels de plus en plus fluides et des mobilités de plus en plus accélérées. Le jardin japonais est désormais une affaire à la fois internationale et locale, et ses caractéristiques formelles, séparées de son identité japonaise, ouvrent des possibilités de créations novatrices. Seul le terme de *jardin japonais* semble rester mal défini, en provoquant des réceptions décalées par rapport à la réalité.

BIBLIOGRAPHIE

Albert Kahn et le Japon. *Confluences*, Boulogne-sur-Seine, musée Albert Kahn, 1990.

Jeannel, B., *Jardins japonais en France. Art et poésie du paysage*, Paris, Nathan, 1995.

Reyns-Chikuma, C., *Images du Japon en France et ailleurs. Entre japonisme et multiculturalisme*, Paris, L'Harmattan, 2005.

Sato, A., « The Japanese Garden in Foreign Countries: Its History before World War II », *Journal of the Japanese Institute of Landscape Architects*, n° 49 (3), 1986, p. 167 sq.

Suzuki, J., « Marcel Proust et deux "jardins" japonais », *Revue de Hiyoshi. Langue et littérature françaises*, n° 12, 1991, p. 155 sq.

Suzuki, J., « Un jardinier japonais en France : sur les traces de Hata Wasuke », *Revue de Hiyoshi. Langue et littérature françaises*, n° 49-50, 2009, p. 189 sq.

Suzuki, M. (ed.), *Japanese Gardens Outside of Japan*, Tokyo, Japanese Institute of Landscape Architecture, 2007.

Tivolle, S. et al., *Les Jardins d'Albert Kahn : parcours historique et paysager*, Nanterre, Conseil général des Hauts-de-Seine, 2008.

Winther, B., « Isamu Noguchi: The Modernization of Japanese Garden Design », *Journal of Academic Society of Japanese Garden*, n° 1, 1993, p. 30 sq.

Yamada, S., *Shots in the dark: Japan, Zen, and the West*, Chicago, The University of Chicago Press, et Kyoto, International Research Center for Japanese Studies, 2009.

NOTES

1. Voir Donadieu, P. et Mazas, E., *Des mots de paysage et de jardin*, Dijon, Educagri, 2002, p. 163 ; Conan, M., *Dictionnaire historique de l'art des jardins*, Paris, Hazan, 1997, p. 131.
2. Notre liste est établie à partir des ouvrages et des documents suivants : Jeannel, B., *Jardins japonais en France : art et poésie du paysage*, Paris, Nathan, 1995 ; Suzuki, M. (ed.), *Japanese Gardens Outside of Japan*, Tokyo, Japanese Institute of Landscape Architecture, 2007 ; la liste des jardins japonais en France établie par l'ambassade du Japon en France ; « Un automne sous le signe du Japon », *Image & Nature*, n° 4, 2006, p. 70 sq.
3. Sato, A., « The Japanese Garden in Foreign Countries : Its History before World War II », *Journal of the Japanese Institute of Landscape Architects*, n° 49 (3), 1986, p. 167 sq. (en japonais).
4. Suzuki, M. (ed.), *Japanese Gardens Outside of Japan*, *op.cit.*
5. Nous remercions, pour leurs entretiens accordés, Robert Bazelaire pour le jardin du musée Guimet, Henri-Claude de Bettignies pour les jardins de l'INSEAD, Hiroshi Naruse pour ses créations et collaborations en France, Toemon Sano pour le jardin de l'Unesco, et Gilles Vialle pour le jardin de Rueil-Malmaison.
6. Chesneau, E., « Le Japon à Paris - 1 », *Gazette des Beaux-arts*, septembre 1878, p. 388 sq. ; Chesneau, E., « Le Japon à Paris - 2 », *Gazette des Beaux-Arts*, novembre 1878, p. 847.
7. Goncourt (de), E., *Journal des Goncourt : mémoires de la vie littéraire*, tomes VI, Paris, G. Charpentier et E. Fasquelle, 1894.
8. Bertrand, A., *Les Curiosités esthétiques de Robert de Montesquiou*, Genève, Droz, 1996, p. 141 sq. ; Suzuki, J., « Un jardinier japonais en France : sur les traces de Hata Wasuke », *Revue de Hiyoshi. Langue et littérature françaises*, n° 49-50, 2009, p. 189 sq. (en japonais).
9. Suzuki, J., « Marcel Proust et deux "jardins" japonais », *Revue de Hiyoshi. Langue et littérature françaises*, n° 12, 1991, p. 155 sq. (en japonais).
10. *Albert Kahn et le Japon. Confluences*, Boulogne-sur-Seine, Musée Albert-Kahn, 1990 ; Tivolle, S. et al., *Les Jardins d'Albert Kahn : parcours historique et paysager*, Nanterre, Conseil général des Hauts-de-Seine, 2008. Pour les informations complémentaires, nous remercions Kozo Iwatani et Sigolène Tivolle pour leurs entretiens.
11. Yamada, S., *Shots in the dark : Japan, Zen, and the West*, Chicago, The University of Chicago Press, et Kyoto, International Research Center for Japanese Studies, 2009 (texte original en japonais 2005).
12. Winther, B., « Isamu Noguchi : The Modernization of Japanese Garden Design », *Journal of Academic Society of Japanese Garden*, n° 1, 1993, p. 30 sq.
13. Matsugi, H., « Isamu Noguchi : un nomade entre l'Orient et l'Occident », mémoire de master 1 en histoire de l'art contemporain à l'université Paris 1, 2007.
14. Ce sont par exemple des municipalités, des organismes à vocation culturelle, ou parfois un organisme gouvernemental, qui favorisent l'engouement pour le jardin japonais à l'étranger.
15. Suzuki, M. (ed.), *Japanese Gardens Outside of Japan*, *op.cit.*
16. Reyns-Chikuma, C., *Images du Japon en France et ailleurs. Entre japonisme et multiculturalisme*, Paris, L'Harmattan, 2005.

RÉSUMÉS

À travers l'histoire du jardin japonais en France de la fin du XIX^e au début du XXI^e siècle, nous nous interrogeons sur l'évolution d'un art du jardin étranger implanté en France. Après son apparition en France à la fin du XIX^e siècle à l'Exposition universelle et chez les amateurs du japonisme, le jardin japonais suit son propre développement au cours du XX^e siècle. Les années 1980 et 1990 connaissent un nouvel essor du jardin japonais, sous l'impulsion diplomatique et événementielle, mais les créateurs d'aujourd'hui refusent d'imiter la manière classique, et s'intéressent davantage à l'adaptation locale et à l'invention. Nous nous demanderons ce qui favorise cette liberté d'interprétation.

Through the history of the Japanese garden in France from the end of the 19th century to the beginning of the 21st century, we intend to question the evolution of the art of a foreign garden introduced in France. Appearing in France at the end of the 19th century in the World Fair and with followers of japonisme, the Japanese garden develops along its own lines in the 20th century. The 1980 and 1990 decades are those of a new expansion of the Japanese garden, influenced by diplomacy and events, but present time designers refuse to follow traditional rules and are more interested in adapting their work to local needs, and in developing new ideas. We will ask what promotes this freedom of interpretation.

INDEX

Mots-clés : jardin, japonais, France, exotisme, esthétique

Keywords : garden, Japanese, France, exoticism, esthetics

AUTEUR

HIROMI MATSUGI

Doctorante en histoire de l'art à l'EDESTA à l'université Paris 8, sous la direction de Paul-Louis Rinuy.

hiromi.matsugi[at]etud.univ-paris8[dot]fr